

# NOTRE PREMIÈRE ENQUÊTE

La musique pure, enseignée sous une forme attrayante, ne doit-elle pas compléter le bagage des connaissances normales de la jeune génération ?

## Réponse de M. POIROT

Inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle

La musique est souvent considérée, en notre temps de réalisme, comme un superflu, dont peuvent se passer les masses populaires, à qui doit être donnée une instruction pratique, orientée vers l'application immédiate. Dans les milieux scolaires, des programmes lourds laissent aux élèves un temps insuffisant à consacrer à l'enseignement musical. De plus, la mode qui a introduit dans nos écoles normales l'étude du violon n'a donné qu'une minorité de maîtres musiciens, aussi est-il fréquent que maîtres et maîtresses de nos écoles primaires se déclarent incompetents et, le programme l'exigeant, enseignent vaille que vaille, quelques chants plus ou moins heureusement choisis : leurs élèves, peu à peu, perdent le goût des mélodies simples qu'ils ont entendues quand leurs mères les berçaient ; ils crient à l'instant du chant sans aucun souci du sentiment, du rythme, des nuances.

Cependant, l'enseignement du chant, qui doit être une initiation à l'enseignement musical a une place marquée et importante dans un plan d'éducation bien conçu. Il répond d'ailleurs à une tendance naturelle : ayant été charmé par les berceuses maternelles au temps où il était tout petit, l'enfant en a conservé le souvenir et presque toujours il chante quand il joue. Il serait fâcheux que l'école tuât cette disposition si spontanée, car le chant est générateur de joie, or « on ne travaille bien que dans la joie », a dit Michelet, et une classe joyeuse est toujours disciplinée et laborieuse.

Le chant est un précieux élément d'élevation morale ; il est un complément de la leçon morale parce que la musique donne aux paroles une puissance et une fixité que tout autre exercice saurait moins leur assurer. La poésie musicale transforme les grandes idées claires et froides en émotions vivantes qui gagnent en émissance ce qu'elles ont perdu en précision et qui ébranlent l'être tout entier.

Craignons donc que l'école sevrée de poésie ne soit qu'un atelier d'instruction où se fabriquent des esprits corrects, munis de notions justes et pratiques, ouverts seulement aux idées, mais fermés à toutes les émotions grandes et généreuses.

Bien sué, une chanson ne s'oublie pas, l'homme, le vieillard même, aiment redire les chants de leur enfance ; ainsi se perpétue la tradition ; et si les maîtres ont besoin de choisir dans le répertoire des chansons populaires, reliant le présent au passé, ils ont contribué à préparer un avenir où le culte du beau inclinera toujours vers le culte du bien.

Dans un rapport magistral, un de nos maîtres les plus vénéralés, M. L'Hôpital, a vanté les merveilleux avantages du chant en commun au point de vue social et affirmé que le « chœur devrait être la forme naturelle de l'esprit, de la conscience et des souvenirs de toute collectivité dont, grâce à lui, tous les membres rendraient sensible à tous ceux qui les approchent, ce trésor immatériel qu'ils gardent pieusement au fond de leur être et qui constitue leur

honneur corporatif ». N'est-ce pas un fait qu'un chant national soulève l'âme d'un peuple entier ?

L'école primaire doit donc s'appliquer à enseigner le chant choral et, par le chant, à enseigner la musique. Les instructions officielles de 1923 remises à tous les maîtres tracent un programme très simple et très clair. De même que l'enfant sait parler quand il vient à l'école pour y apprendre à lire, de même il doit savoir chanter quand on lui fait connaître les notions essentielles de la théorie musicale ; mais l'école n'aura pas rempli sa tâche si, à l'instant où il la quitte, l'élève n'est pas capable de lire une page de musique simple et de la chanter, de même qu'il lit un livre de bibliothèque.

Dans le passé, un passé récent, des manuels de solfège faisaient partie du bagage de chacun ; un enseignement abstrait a rebuté bien des écoliers qui se désintéressèrent de cette étude et prirent le chant en aversion. C'est pourquoi les réformateurs de l'enseignement musical ont prescrit le retour aux règles d'une saine pédagogie : la marche du concret à l'abstrait, de la réalité à la théorie. Désormais, l'enseignement théorique est occasionnel, il se donne à l'heure de l'étude de tout chant nouveau ; parallèlement se poursuivent au cours de toute la scolarité, l'éducation de l'oreille et celle de la voix. Quel plaisir peut éprouver un auditeur qui entend une mélodie ou un chœur si son oreille est inapte à reconnaître les sons successifs ou simultanés, si le rythme et les nuances le laissent indifférent ? L'important est donc que le maître arrête une liste de chants conçue de telle sorte que tous les exemples étudiés permettent une instruction musicale suffisante.

Ne méconnaissons pas la difficulté. Un maître peut enseigner avec succès la lecture, le calcul, l'écriture, l'histoire et la géographie, il peut faire d'intéressantes leçons de choses, être bon grammairien et montrer beaucoup moins d'aptitude pour l'éducation esthétique de ses élèves parce qu'il ne sent pas vivement. Il est évident que tant vaut le maître, tant vaut la classe et plus particulièrement quand il s'agit de la sensibilité. J'ai vu l'un d'eux pendant des leçons de chant données à des fillettes des différents cours d'une école primaire ; tout son corps vibre et traduit le rythme, l'émotion due au morceau que l'on chante, son regard vif et clair se promène sans cesse sur ses élèves, sa physionomie si sympathique appelle et fixe l'attention de toutes les fillettes ; pour un peu, on dirait qu'un fluide émane de sa personne, c'est pourquoi les élèves ont sans cesse les yeux sur ce professeur dont nulle ne perd le moindre geste (gestes sobres, souples, harmonieux) ; sur les visages enfantins aussi bien qu'adolescents se lisent la confiance et la joie. La classe s'apparente avec celle de Bakulé. Le chœur se déroule charmant parce que toutes le vivent.

Le jeune maître est musicien, il aime beaucoup le chant, il veut faire naître et grandir en ses élèves les sentiments qui l'émeuvent, évitant avec soin toute ironie et tout reproche si déprimants, si décourageants, il a le don d'entraîner et c'est le secret de son succès. Si toutes nos écoles avaient de tels maîtres, la cause de la musique serait victorieuse.

Les conseils que donnait voici plus de cinquante ans F. Pécourt gardent toute leur valeur : « Faites que le chant, au lieu de n'être qu'une leçon de plus, soit l'âme harmonieuse de l'école. N'ouvrez pas la classe le matin, ne la fermez pas le soir, sans un chant choral choisi avec soin, simple, très court, mais le plus beau possible, de façon à pénétrer de saine poésie l'atmosphère de tout le jour ».

Le phonographe, perfectionné aujourd'hui, donne des auditions très nettes. Il devrait être dans toutes les écoles ainsi qu'une collection de disques avec commentaires. Ainsi se compléterait l'éducation musicale en mettant à la portée de tous les pages les plus remarquables des auteurs célèbres français ou étrangers. Malheureusement nos budgets scolaires sont bien pauvres pour assurer cette dotation cependant nécessaire ; dotation nécessaire certes, parce qu'il est souhaitable que tout être humain soit sensible à l'émotion artistique produite par un beau chœur, une agréable mélodie, tout aussi bien que par un beau paysage, une belle peinture, un beau monument.

Ce faisant, nous ne sommes aucunement des novateurs : la musique a été de tout temps prisée. L'antiquité a eu ses chanteurs et ses musiciens et la musique fut un élément essentiel du plan d'éducation ; chaque siècle du Moyen-Âge a apporté sa contribution pour le perfectionnement de cet art : troubadours et troubadours vont chantant de château en château. Les temps modernes et contemporains ont connu de grands musiciens en France et à l'étranger. A leurs œuvres nul ne devrait demeurer indifférent.

## Réponse d'un Abonné

Monsieur le Directeur,

« Je m'excuse si j'ai tardé ainsi pour vous faire parvenir ma réponse à votre enquête du numéro des *Nouvelles Musicales* du 15 février.

« En tant qu'éducateur, professeur de dessin et d'histoire des Styles, j'estime qu'à l'heure actuelle l'enseignement de la musique pure sous une forme attrayante doit nécessairement compléter le bagage des connaissances normales de la jeune génération. Je dirai même que cette muse trop délaissée doit reprendre le plus tôt possible la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter parmi les arts, c'est-à-dire la première.

« Je suis peintre, j'aime la sculpture et tous les arts plastiques, mais je place la musique bien au-dessus à cause de sa puissance d'évocation et de son détachement presque absolu des manifestations purement réalistes.

« Que de fois j'ai déploré mon manque de culture dans ce domaine, que de fois je suis revenu du concert (alors que j'étais à l'École des Beaux-Arts), sans en avoir tiré un réel profit. Je me permets de vous dire que le phonographe m'a permis de combler cette lacune grâce à d'excellents enregistrements d'œuvres célèbres entendues après l'étude de l'histoire de la musique et que je peux répéter à discrétion chez moi, dans le recueillement absolu.

Mais les *Nouvelles Musicales* m'ont appris que vous organisiez des concerts ; j'y suis allé et les ai beaucoup goûtés, en particulier celui du Cinéma Récamier.

« C'est dire que je place la musique enregistrée au deuxième plan, mais jusqu'à présent elle seule a pu me rendre service dans mes cours d'Histoire de l'Art. »

M. MIGNOT.

(enquête à suivre)

## Les Nouvelles Musicales

BI-MENSUEL ILLUSTRÉ

ont déjà fait paraître des études sur

**GABRIEL FAURÉ**

par Robert LORTAT

**CLAUDE DEBUSSY**

par René PETER

**CAMILLE SAINT-SAËNS**

par Charles-Marie WIDOR

**CESAR FRANCK**

par Camille MAUCLAIR

**CHARLES GOUNOD**

par Reynaldo HAHN

**HECTOR BERLIOZ**

par Adolphe BOSCHOT

**GEORGES BIZET**

par Jean CHANTAVOINE

**JEAN-SÉBASTIEN BACH**

par Gustave BRET

**JULES MASSENET**

par Henri CAIN

**GIOACCHINO ROSSINI**

par Henry de CURZON

**JACQUES OFFENBACH**

par Louis SCHNEIDER

**FREDÉRIC CHOPIN**

par Guy de POURTALÈS

**PIERLUIGI DA PALESTRINA**

par Félix RAUGEL

**LA CHANSON FRANÇAISE**

par Paul ROUGNON

**JEAN-PHILIPPE RAMEAU**

par Lionel de La LAURENCIE

**ANDRÉ MESSAGER**

par Robert BRUSSEL

**FRANZ SCHUBERT**

par Th. GÉROLD

**CHARLES-MARIE WIDOR**

par Marcel DUPRÉ

**W. A. MOZART**

par André de HEVESY

Retenez dès maintenant  
chez votre  
marchand de journaux  
habituel le

# NUMÉRO

des *Nouvelles Musicales*  
dédié à

## G. F. HÆNDEL

Envoi sur demande de chaque  
numéro paru contre la somme  
de UN franc